



BAREME HONORAIRES MAXIMUMS AGENCE

A compter du 01/01/2024- TVA en vigueur : 20 %

SAS NEXT IMMOBILIER

Agence de SERRIS – 2 Avenue Christian DOPPLER – 77700 SERRIS

Tel : 01 60 43 11 92 - Email : contact@next-immobilier.fr

Agence de MONTEVRAIN – 41 RUE MAUREGARD – 77144 MONTEVRAIN

Tel : 01 64 02 00 00 - Email : contact@next-immobilier.fr

Ventes de biens et droits immobiliers

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Honoraires de transaction (hors cas particulier ci-dessous) :

De 0 à 15 000€	1 500€
De 15 001 à 75 000€	10 % du Prix de vente
De 75 001 à 300 000€	3 750€ + 5% du prix de vente
A partir de 300 001€	6 750€ + 4% du prix de vente

CAS PARTICULIERS :

Parkings et Boxes	
< 10 000€	1 500€ Unitaire
De 10 001 à 20 000€	2 000€ Unitaire

Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié, dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.

Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

En cas de délégation de mandat, le barème appliqué sera celui du détenteur du mandat

- Transaction de locaux entre professionnels : 10% Maximum du prix de vente

Locations

Les prix de loyers affichés comprennent les provisions pour charges.

Honoraires pour les baux d'habitation relevant de la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

-Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m² en zone non tendue - 10€ TTC en zone tendue et 12 € TTC en zone très tendue de surface habitable **à la charge du locataire** et 8€ TTC/m² en zone non tendue - 10€ TTC en zone tendue et 12€ TTC en zone très tendue de surface habitable **à la charge du bailleur**

- Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur

-Entremise et négociation : 20,00€ TTC pour une location nue et 4€ TTC/m² de surface habitable pour une location meublée à la charge du bailleur

-Entremise et négociation : 4€ TTC/m² de surface habitable pour une location sans gestion à la charge du bailleur

Honoraires de location pour les locaux professionnels – commerciaux

15 % HT/HC du loyer annuel, soit 18% TTC à la charge du Locataire. Honoraires de rédaction de bail en sus

CAS PARTICULIERS :

En cas de délégation de mandat, le barème appliqué sera celui du détenteur du mandat

Gestion locative

-Honoraires de gestion : 6,5% HT des sommes perçues, soit 7,8 % TTC à la charge du mandataire bailleur.

Autre(s) service(s) en gestion locative :

-Honoraires de suivi de travaux : 6% HT Maxi du montant des travaux

-Garantie Assurance Loyers impayés, dégradations immobilières, protection juridique : 2,50 % TTC des sommes encaissées dont 2.20 % au profit de notre partenaire Assurances Chevalier en loyers impayés.

SAS NEXT IMMOBILIER

Agence de SERRIS – 2 Avenue Christian DOPPLER – 77700 SERRIS

Tel : 01 60 43 11 92 - Email : contact@next-immobilier.fr

Agence de MONTEVRAIN – 41 RUE MAUREGARD – 77144 MONTEVRAIN

Tel : 01 64 02 00 00 - Email : contact@next-immobilier.fr

www.next-immobilier.com

SAS au capital de 8000 € - RCS Meaux 529 820 490 - Garantie financière SOCAF 26 avenue de Suffren 75 015 Paris Transaction 110 000 € et Gestion 300 000 € - Carte Professionnelle n° CPI 7701 2018 000 037 173 délivrée par la CCI de France, Seine-et-Marne – activité exercée : transaction sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière